**Colloque Orléans « Le fichier » – 26 et 27 novembre 2015**

**Réflexions sur la nature et les fonctions du fichier en droit pénal**

Résumé de l’intervention de Sébastien Pellé :

L’intervention propose de s’interroger sur la nature et les fonctions de l’inscription sur un fichier en droit pénal.

La réponse n’est pas évidente en raison de la multiplication du nombre des fichiers qui peuvent intervenir à des stades différents de la procédure. Entre punition et prévention des infractions, la nature juridique de l’inscription sur un fichier est pourtant décisive puisqu’elle commande son régime juridique et, par conséquent, le niveau de protection des libertés individuelles. Au regard des finalités du droit pénal, l’interrogation invite ainsi à revenir sur la distinction entre la peine au sens strict et la mesure de sûreté.

Au-delà, et en considérant certains types de fichiers en particulier (comme le FIJAIS), il s’agit de proposer une réflexion globale à partir de l’idée de surveillance post-peine. Le fichage ne serait alors que l’une des manifestations d’une politique pénale plus large.